

Le 1^{er} avril 1771 – Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/3, n°54

Desroches loue les mérites de Maudave et appuie les demandes que ce dernier a faites au ministre dans une lettre du 31 mars 1771.

Madagascar

M. de Modave

N°20

A l'Isle de France, le 1^{er} avril 1771

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la relation de ce qui s'est passé dans la vallée d'Amboule pendant le mois d'octobre de l'année dernière. C'est M. de Modave qui me l'a remise pour vous la faire parvenir.

J'ai reçu en même temps de lui le chiffre que vous lui avez donné pour le temps de son commandement à Madagascar. Au lieu de vous le renvoyer, Monseigneur, je pense qu'il est plus avantageux que je le garde, et il y a en même temps moins d'inconvénient surtout dans la circonstance présente.

Cet officier a ajouté une lettre qu'il vous écrit et que je joins à ma relation.

Je ne vous parlerai plus de cet établissement. Ce serait vous rappeler inutilement des choses passées sur lesquelles vous avez pris un parti consacré par vos ordres et par la prompte exécution qui les a suivis.

Mais il ne m'est pas permis, Monseigneur, de me taire également sur la personne de M. de Modave qui avait formé le projet et qui y a employé un zèle, une ardeur, des peines et des travaux inconcevables et desquels ont aurait eu droit d'attendre les plus heureux et les plus brillants succès si les circonstances l'avaient permis.

Vous connaissez l'étendue du génie de cet officier, j'ai été souvent témoin de la justice que vous rendez à sa belle âme. Il a fait dans tout le cours de sa vie des actions d'honnêteté et de générosité qui le rendent recommandable à tous ceux qui le connaissent.

A la guerre, il s'est conduit avec une intelligence et une bravoure distinguées.

Il a particulièrement les connaissances les plus sûres de l'Inde relativement aux localités, et à la politique.

Avec tout cela, Monseigneur, il se borne à vous demander une pension réversible sur la tête de sa femme et de ses enfants. Il n'insiste pas sur cette grâce car il n'est point dans votre âme de méconnaître la justice de cette demande fondée sur la place qu'il a occupée et sur la manière dont il l'a remplie. Les peines, les fatigues, la dureté de la vie qu'il a menée pour former l'établissement du Fort-Dauphin et pour en assurer les progrès, sont au-dessus de toutes les descriptions que je pourrais vous faire.

Ajoutez à cela la courageuse résolution de Madame la comtesse de Modave que rien [*sic*], qui a voulu avec sa mère et son enfant, partager la vie affreuse à laquelle son mari s'était sacrifié pour le service du Roi. Vous serez obligé de convenir qu'elle a été aussi bon citoyen et aussi zélé serviteur de Sa Majesté que son mari, et qu'elle partage ses droits à vos bontés.

Voilà, Monseigneur, à quoi se bornent les vœux de M. de Modave. Mais dans la place que j'occupe, et honoré de votre confiance, il ne m'est pas permis dans rester là.

J'ose donc vous représenter qu'il s'agit d'un militaire consommé par l'expérience et qui cependant est d'âge à servir encore longtemps avec utilité et avec honneur. Le bien du service exige qu'il soit employé, et sa véritable position est dans l'Inde. Je prends donc la liberté de vous demander pour lui le gouvernement de Karikal à la côte Coromandel. En le plaçant là, vous aurez sous la main le meilleur maréchal général des logis que vous puissiez trouver pour l'armée de l'Inde si la guerre survenait.

Je n'ajouterai pas à tout cela les sentiments qui m'attachent à M. de Modave. Ils ne dattent [*sic*] de rien en sa faveur, mais ils sont tels que sa reconnaissance envers vous ne saurait surpasser celle que je conserverai toute la vie du bien que vous lui ferez.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le chevalier Desroches

* * *